

Réunion comité directeur

Jeudi 19 août 2021 à 18h30

Mise en place du pass sanitaire	2
Pass sanitaire pour les randonnées nautiques et animations pour les non-membres	2
Pass sanitaire pour les membres du club (pendant les horaires d'entraînement définis)	2
Pass sanitaire pour les membres du club (en dehors des horaires d'entraînement)	2
Pass sanitaire pour les salariés	2
Formations des salariés - embauches CDI, CDD et service civique	3
Formation Raphaël Canevet DES JEPS	3
Embauche Amélie Le Sclotour en CDI - formation DE JEPS Eau Calme	3
Service civique de Margaux Briswalter	4
Embauche CDD Camille Tryoen pour les entraînements du mercredi et samedi	5
Démission de Fabienne Delaunoy	5
Annulation de la fête du club le 11 septembre	6
Championnat de France de marathon - 11/12 septembre à Vernon.....	6
Organisation IR RS sprint et classique / course espoirs à Strasbourg 18 et 19 septembre	6
Points divers - questions des membres du CD.....	7
Club house.....	7
Demande de rachat du K1 CEL Cinco BLEU taille L.....	7

Membres présents du comité :

Ludovic FARRUDJA, Maxime JOSSE, Boris MEISSNER, Pierre COQUIL, Norbert MIRBACH, Yann WAGNER, Francis ROSSELL, Virginie RICHERT, Julien LESOT, Sophie HELLE, Amélie LE SCLOTOUR, Fanny ZENNER.

Membres présents salarié :

Raphaël CANEVET, Fabienne DELAUNOY.

Excusés : Nicolas DALLEAU, Emmanuel BIANCO, Manuel HAAS, Maryvonne DAZEUR, Yannick MARAGE, Pascal ADAM.

Mise en place du pass sanitaire

Strasbourg Eaux-Vives est classé comme un ERP de type X (sport couvert) avec une jauge de 200 personnes maximum dans l'enceinte du club. Dans ce contexte, le pass sanitaire est obligatoire dans notre club avec une obligation de résultat car nous accueillons notre public avec des heures d'ouverture.

Pass sanitaire en fonction des catégories d'âge :

- Mineur de moins de 12 ans : pas besoin du pass sanitaire.
- Mineur de plus de 12 ans : pass sanitaire obligatoire à partir du 30 septembre.
- Majeur : pass sanitaire obligatoire.

Pass sanitaire pour les randonnées nautiques et animations pour les non-membres

Le club doit :

- Faire un affichage dans l'enceinte du club indiquant que le pass sanitaire est obligatoire.
- Contrôler le pass sanitaire.

Le club est soumis à une amende si nous n'effectuons pas de contrôle du pass sanitaire.

Pass sanitaire pour les membres du club (pendant les horaires d'entraînement définis)

Nous avons une obligation de résultat, ce qui signifie que nous devons vérifier le pass sanitaire de chacun lors des séances encadrées : Ecole de pagaie, compétition, adultes, dragon boat, etc. Le club doit :

- Faire un affichage dans l'enceinte du club indiquant que le pass sanitaire est obligatoire.
- Contrôler le pass sanitaire. Toutes les activités encadrées, avec des horaires précise, doivent faire l'état d'un contrôle du pass sanitaire. Les contrôles seront effectués par les entraîneurs référents.

Le club est soumis à une amende si nous n'effectuons pas de contrôle du pass sanitaire.

Pass sanitaire pour les membres du club (en dehors des horaires d'entraînement)

Le pass sanitaire est obligatoire en dehors des horaires d'entraînement. En revanche le club n'est pas dans l'obligation d'effectuer des contrôles.

Nous avons une obligation de moyen. Si un contrôle est effectué par une autorité compétente (police, etc.) et que le membre n'est pas en possession du pass sanitaire, il sera passible d'une amende. Le club quant à lui ne sera pas sanctionné.

Pass sanitaire pour les salariés

Le pass sanitaire est obligatoire à partir du 30 août.

Formations des salariés - embauches CDI, CDD et service civique

Formation Raphaël Canevet DES JEPS

Raphaël Canevet est inscrit à une formation DES JEPS axée sur le management, la finance, etc. pour avoir les compétences pour devenir directeur de base. Elle a pour objectif de préparer le futur et de décharger le Président qui travaille presque à temps plein en tant que bénévole. Actuellement, aucune date de prise de poste n'est actée au sein de la base Strasbourg Eaux-Vives.

La formation est répartie sur 6 semaines d'octobre 2021 à mars 2022 avec un examen en octobre 2022. Elle aura lieu à la base olympique de Vaires-sur-Marne, Prémanson, Arcachon, au Buja et à Quiberon. Elle coûte 6 500€ et elle sera financée par l'AFDAS. Le club est toujours dans l'attente de l'AFDAS pour valider la prise en charge.

Des discussions sont à avoir par la suite pour savoir comment réorganiser le fonctionnement du club avec une plus faible présence de Raphaël sur l'eau.

Avis de Raphaël : Souhaite consacrer la majorité de son temps à l'encadrement en canoë-kayak. Sur le long terme, il faut quelqu'un qui gère la base sur tous les aspects : encadrement, contact avec le comité directeur, administratif, etc. Ludovic Farrudja quittera le comité en 2024, la suite logique est d'avoir un salarié qui reprend une partie de l'administratif qui est géré par le Président aujourd'hui afin que le nouveau Président s'occupe principalement des orientations politiques du club.

Embauche Amélie Le Sclotour en CDI - formation DE JEPS Eau Calme

Début de poste le lundi 23 août.

Amélie sera en formation DE JEPS EC pendant deux ans. Elle sera en binôme avec Yannick Marage, son tuteur pendant les deux années de formation. Pour l'année 2021/2022 elle continuera sa carrière d'athlète de haut niveau en international marathon.

Le club a demandé à bénéficier de 36 000€ de subvention de l'ANS emploi pendant les 3 premières années avec la possibilité d'une subvention de 20 000€ supplémentaire pendant 3 ans avec le Grand Est. Soit 6 années de subvention. Le club est toujours dans l'attente de l'AFDAS pour valider la prise en charge.

En tant qu'employée, Amélie ne peut plus faire partie du comité directeur. Un vote sera fait durant l'AG 2022 afin d'élire un nouveau candidat.

Service civique de Margaux Briswalter

Demande de Margaux Briswalter pour faire un service civique d'une durée de 8 mois avec un contrat de 25h00 par semaine. Il se ferait avec la FFCK, pour une mission chez nous. Pour le club, le coût serait d'environ 100€ par mois.

Margaux, qui entre en 2^{ème} année de kiné, n'aurait que 13h00 de disponibilité par semaine. Pour pouvoir assurer le volume horaire total, une répartition des heures travaillées est possible sur les 8 mois (faire plus d'heures pendant ses périodes de vacances et moins d'heures pendant les périodes de cours).

Les missions :

Sport santé

- Promouvoir le sport santé pratiqué chez nous auprès de la Ville de Strasbourg (SEV n'est pas référencé).
- Faire connaître le dispositif sport santé aux personnes concernées (cancer, maladies invalidantes, etc.) en communiquant sur le site Internet et les réseaux sociaux du club et en participant aux manifestations organisées (4^{èmes} assises européennes du sport santé le 11 octobre).
- Aide à l'encadrement du groupe déjà existant.
- Sensibiliser les bénévoles de SEV à l'accueil de ce public.
- Proposer des manifestations dédiées.

Bien être et préparation physique générale

- Sensibilisation sur la diététique, le sommeil, les échauffements, les bonnes postures, la coordination des mouvements, etc. auprès des jeunes compétiteurs du club, des collégiens de la section sportive, des membres du club intéressés.
- Participation aux entraînements et à des soirées de sensibilisation.

Sport adapté et handisport

- Etude de faisabilité sur l'accueil à long terme du public handicapé.

Participation aux organisations SEV

Avis du comité :

- Nous n'arrivons pas à imaginer comment le volume horaire sera fait sur 8 mois. Comment faire pour assurer un emploi du temps d'étude kiné + souhait d'un parcours haut niveau (entraînement régulier) + service civique « 25h/semaine ».
- Ne souhaite pas se retrouver avec un emploi fictif.
- Risque pour le club de signer un service civique qui ne peut pas être réalisé dans des conditions acceptables.
- Si le service civique se passe mal car les heures ne sont pas faites et le rendu final n'est pas concluant, nous donnerons une mauvaise image auprès de la FFCK pour d'autres services civiques.
- Les missions sont intéressantes mais elles ne sont pas impératives pour le club à l'heure actuelle.

=> Réticence globale du comité directeur pour ce poste.

Nous sommes dans l'attente d'avoir un planning détaillé pour expliquer comment le volume horaire sera assuré sur la période de 8 mois.

Le point sera re discuté en septembre/octobre.

Embauche CDD Camille Tryoen pour les entraînements du mercredi et samedi

Nous recherchons un entraîneur en CDD 10h/semaine (septembre 2021 à juin 2022) pour les mercredis et les samedis pour l'entraînement des jeunes. L'objectif est d'aider les entraîneurs actuels qui auront des périodes de formation (Raphaël et Amélie)

Camille Tryoen a postulé (diplôme CQP + licence STAPS). Elle travaille actuellement au club pour les stages d'été. L'avis des entraîneurs et du comité est positif, c'est une personne très professionnelle sur l'eau.

Le poste d'entraîneur en CDD pour le mercredi et le samedi est un réel besoin pour le club. Décision du comité de valider l'embauche de Camille.

Démission de Fabienne Delaunoy

Fabienne Delaunoy a annoncé sa démission le 18 août de son poste de chargée de développement - assistante administrative avec un préavis de 2 mois. Elle a fait la demande pour partir avant la fin du préavis.

Nous devons refaire une offre d'emploi rapidement pour un temps plein 35h00 semaine. Le poste est actuellement subventionné (12 000€/an). Il faut trouver quelqu'un au maximum 3 mois après la fin du préavis pour ne pas avoir à faire de remboursement des subventions.

Annulation de la fête du club le 11 septembre

La soirée du 11 septembre devait rassembler la fête annuelle du club, le départ en retraite de Bruno Dazeur, fêter sa médaille d'honneur de la FFCK et fêter les médaillés de la saison 2020/2021.

Aujourd'hui les contraintes sanitaires nous permettent de faire cette soirée (avec le pass sanitaire et 200 personnes au maximum), mais les contraintes évoluent régulièrement et nous ne permettent pas d'être sûrs qu'on pourra organiser une telle soirée mi-septembre. De plus, en pleine pandémie, organiser une soirée avec autant de personnes ne montrera pas une belle image du club.

A la majorité, la fête du 11 septembre est annulée.

Championnat de France de marathon - 11/12 septembre à Vernon

Entraîneurs : Amélie et Pascal.

15 athlètes environ.

L'ostéopathe Kévin sera là.

Hébergement en mobile-home à côté de Vernon.

Organisation IR RS sprint et classique / course espoirs à Strasbourg 18 et 19 septembre

Le club organise l'inter région rivière sportive (IR RS) le samedi 18 septembre (classique) et le 19 septembre (sprint). Suite à des chutes d'arbres, la classique qui devait avoir lieu sur le Steingiessen se fera sur l'Aar. Une réorganisation est en cours pour caler l'ensemble des courses le dimanche et plus sur le week-end intégral.

Le pass sanitaire sera obligatoire. Une affiche, communication et fichier de répartition des postes sont à faire.

Nous remettrons la médaille d'honneur de la FFCK à Bruno Dazeur à la fin des courses.

Points divers - questions des membres du CD

Club house

Où en est la rénovation des tables ?

Les plateaux pour les tables sont arrivés. Il faut encore les monter. Après cela, la rénovation du club house sera intégralement terminée.

Demande de rachat du K1 CEL Cinco BLEU taille L

Qu'en est-il de la demande faite d'Antoine Esnol de racheter le cinco SCS ML bleu qu'il avait vendu au club il y a 2 ans ?

Rappel - contexte : Suite à la chute accidentelle du K1 CINCO d'Antoine dans le hall en 2019, le club a utilisé l'assurance MRA. Antoine voulait racheter le K1 SETE SCS de Maxime Josse à cette même période. Le club a donc proposé d'acheter le CINCO d'Antoine afin de compléter l'offre de dédommagement de l'assurance pour qu'il puisse obtenir la somme de vente (2 400€). Le club a donc racheté pour 400€ le CINCO d'Antoine et rachat du SETE par Antoine à Maxime pour 2 400€.

Débat :

Après les championnats de France de course en ligne (juillet 2021) Antoine demande à Ludovic pour racheter le CINCO vendu au club 2 ans plus tôt car en fin de compte il se sent mieux dedans. Il ne veut pas de mise à disposition du bateau par le club, il veut uniquement le racheter. Réponse de Ludovic : pourquoi pas mais on doit en rediscuter à son retour de vacances. Antoine est un athlète qui fait des médailles aux championnats de France CEL depuis plusieurs années.

Le comité souhaite trouver une autre solution, en mettant en avant que le club investit régulièrement dans du matériel, ce bateau fait partie du parc à bateau haut de gamme et il ne souhaite pas s'en séparer.